
ICANN85 Mumbai | Forum de la communauté – Rédaction du communiqué du GAC (2 sur 6)
Mardi 10 mars 2026 – 16h30 à 17h30 IST

JULIA CHARVOLEN

Bienvenue à cette deuxième session de rédaction du communiqué du GAC le mardi 10 mars, 16 h 30, heure locale. Cette session est enregistrée et régie par les normes requises de comportement de l'ICANN, le code de conduite des participants l'ICANN et la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN. Veuillez dire votre nom ou la langue que vous utiliserez si ce n'est pas l'anglais. Parlez clairement à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise. Veuillez éteindre tous les dispositifs avant de prendre la parole. La parole est à toi, Nico.

NICOLAS CABALLERO

Merci Julia. Bienvenue à tous et à toutes. C'est notre deuxième session de rédaction du communiqué du GAC. J'espère qu'on va bien avancer, car on a déjà beaucoup de texte. Je vais donner la parole à Fabien qui va passer en revue les dernières sections qui doivent être couvertes.

FABIEN BETREMIEUX

Alors passons aux questions d'importance, car il y a eu quelques activités sur ce paragraphe. Alors pour ce qui est du texte sur les

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

données d'enregistrement des noms de domaine et sur le SSAD, c'est en cours de finalisation. Nous avons du texte sur la prochaine série de nouveaux gTLD. Alors on va y revenir pour les lire.

Et il y a trois sujets : le programme de soutien aux candidats, les applications des communautés et le système de gestion des candidatures des domaines de premier niveau. Pour ce qui est des révisions de l'UDRP, c'est un sujet qui va être traité lors d'une session qui aura lieu demain. Donc on a reçu du texte de l'Inde relatif aux RIR et leur gouvernance. Je crois qu'il y a toujours des textes sur le serveur racine et le RSSAC. Puis, il y aura un autre élément sur la révision des révisions.

NICOLAS CABALLERO

Très bien. Est-ce qu'on peut remonter pour voir la section 3? Alors je vais lire le libellé sur la prochaine série de nouveaux GTLD. Puis mon cher collègue de l'Australie, Ian Sheldon va lire le numéro cinq. Je vais lire les trois, A, B et C, puis je vais m'arrêter pour éventuellement apporter les modifications nécessaires. Et puis, on envisagera la question à partir de ce moment-là.

FABIEN BETREMIEUX

Il y a des modifications qui sont en cours au-dessus de cette section. Alors voilà, c'est pour cela que le texte bouge, car on essaye de se battre avec ceux qui modifient le texte. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Tentons de lire la partie A. Le programme de soutien aux candidats. Le GAC salue la mise à jour proactive du C.A. de l'ICANN à propos du programme de soutien aux candidats (l'ASP) et le GAC est encouragé par la réception de 75 candidatures couvrant les cinq régions de l'ICANN. Le président faisait un commentaire sur la vitesse.

Alors le GAC exprime son soutien robuste à l'endroit de la proposition du C.A. pour allouer jusqu'à 4,9 millions de dollars supplémentaires des recettes des enchères de 2012, étendant ainsi l'enveloppe de financement pour couvrir jusqu'à 75 candidats qualifiés, bien au-delà des 45 qui étaient prévus par le budget. Cet effort s'aligne avec le plaidoyer de longue haleine du GAC pour maximiser la diversité de la participation à la prochaine série. Néanmoins, le GAC met l'accent sur le fait que l'augmentation du nombre de candidats soutenus ne doit pas remettre en question la portée du soutien financier proposé initialement. Le GAC espère que cette ligne budgétaire supplémentaire pourra préserver la capacité des candidats à recevoir une réduction de 85 %, en tous cas pour les candidats qui ont été évalués par l'ASP.

Alors passons à la partie B. Les candidatures de la communauté. Je vois qu'il y a la Commission européenne qui veut prendre la parole. Gemma.

GEMMA CAROLILLO

Merci. Quelques commentaires. On peut appuyer le texte. En règle générale, c'est une question plutôt rédactionnelle. Donc nous

saluons la mise à jour. Proactive, je pense que c'est un peu redondant et on ne doit pas dire que le GAC espère, mais plutôt que le GAC s'attend à. Je ne pense pas que l'on doit utiliser le verbe – to hope – espérer dans le communiqué. Donc le GAC s'attend à – expect...

NICOLAS CABALLERO

Merci à la Commission européenne. Mais dans ce cas-là, on peut dire que le GAC s'attend à ce... Il faut aligner le reste de la phrase. Le GAC recommande... Cela fonctionne que le GAC recommande que cette expansion du budget préserve, etc. CTU.

NIGEL CASSIMIRE

Alors je veux simplement corriger l'anglais. Si l'on dit recommander, il faut dire « fully preserved » et donc il faut utiliser un subjonctif en anglais.

NICOLAS CABALLERO

Merci à la CTU. L'UPU?

TRACY HACKSHAW

Il y a des textes en crochet du Liban.

NICOLAS CABALLERO

Tu veux que je le lise? Doit-on l'examiner avant de passer au point B? Tu parles du texte en crochet? Oui, je peux le lire. Le GAC encourage également la persistance de la transparence pour ce qui

est de l'évaluation, la mise en œuvre et les résultats de l'ASP. Cela convient à tout le monde. Y a-t-il des réactions? Je ne vois pas de demande de prise de parole. Les Pays-Bas, puis l'Inde. Marco.

MARCO HOGEWONING

Merci, Monsieur le Président. J'avais levé la main pour l'UE, mais je peux appuyer la proposition du Liban pour ce qui est des modifications de la Commission. Quant au fait que le GAC recommande, mais je ne suis pas un locuteur natif, je pense que l'on doit dire « The GAC recommends that this budget expansion should fully preserve. ».

NICOLAS CABALLERO

Nigel, ça te va? Très bien. Il y a d'autres points à revoir avant que nous passions au paragraphe B. L'Inde.

SUSHIL PAL

Pour ce qui est de la partie A, le deuxième paragraphe parle de jusqu'à 75 candidatures sélectionnées. Alors paragraphe trois, dernière ligne. On parle de tous les candidats ASP qui ont une évaluation positive. Peut-on rester sur le même libellé que dans le paragraphe deux, « Up to seventy-five qualified applicants »?

NICOLAS CABALLERO

Je vais relire cette phrase. Le GAC recommande que cette expansion budgétaire préserve la réduction maximale du frais de

base à hauteur de 85 % pour tous les candidats ASP sélectionnés. Cela convient à tout le monde. La CTU également?

NIGEL CASSIMIRE

La différence avec le Successfully Evaluated, donc, c'est qu'il y a là 75 candidatures qui ont été finalisées, mais elles n'ont pas encore été choisies pour bénéficier du soutien. Donc peut-être qu'il y aura moins de 75 candidatures qui pourront recevoir la bourse. C'est pour ça qu'on dit pour tous les candidats ASP dont l'évaluation était positive, car on ne sait pas encore si elles vont toutes recevoir cette réduction.

NICOLAS CABALLERO

Cela vous va, l'Inde? Très bien. Alors avant de passer à la partie B, y a-t-il des éléments auxquels il faut prêter attention?

PERSONNE NON IDENTIFIEE

Je veux clarifier un point. J'avais la même question que Nigel, mais le personnel de l'ICANN a confirmé que l'objectif est de pouvoir financer ces 75 candidatures si elles sont qualifiées ou sélectionnées à la fin de ce processus. Donc le mot qualifié est le libellé exact. Pour moi, ce « successfully evaluated » ou « the qualified », c'est quasiment la même chose. Mais bon, je ne suis pas un locuteur natif. Je parle simplement une langue qui est très populaire en Espagne et en Amérique latine, l'espagnol. En tout cas, je peux pleinement appuyer votre suggestion et l'on va s'en

tenir à qualified. Cela vous va, la CTU, l'Inde? Oui, super. L'Australie? Bien, oui. Les États-Unis? Très bien.

Passons à la partie B. Peut-on faire remonter la page, s'il vous plaît? Les candidatures de la communauté Le GAC note que l'ICANN décidera les vendeurs qui mèneront des CPE, des évaluations prioritaires de la communauté, pour la prochaine série de nouveaux gTLD. Nous mettons l'accent sur le fait que cette décision est très pertinente. Elle permet en effet aux communautés de s'impliquer adéquatement dans le futur écosystème du nom de domaine. Le GAC souhaite que l'ICANN garantisse que le vendeur prépare et éprouve son processus d'évaluation pour garantir un processus fluide pour toutes les candidatures communautaires. Ne devrait-on pas dire « The GAC requests ICANN to ensure ». Je vois processes et process, il faut un peu modifier tout cela. Marco?

MARCO HOGEWONING

Pour ce qui est de la deuxième phrase, je pense qu'il est très pertinent pour l'application adéquate des communautés. Je trouve ça assez vague, assez ambigu. Je n'ai vraiment aucune idée de ce que l'on veut dire. Et pour le reste de la phrase, je préfère que l'on parle du système du nom de domaine, Domain Name System, et pas écosystème. Alors on devrait enlever également le mot futur, car on a déjà un système de nom de domaine. Il n'y a pas besoin de parler de futur écosystème. Puis, je serai ravi d'avoir davantage de clarifications sur ce que veut dire cette deuxième phrase.

NICOLAS CABALLERO

Merci Marco. Vous avez la parole. Oui, je vais relire le texte au cas où. Donc le GAC note que l'ICANN décidera du prestataire qui entreprendra la CPE pour la prochaine série de nouveaux gTLD. Nous soulignons le fait que cette décision est particulièrement importante pour la bonne implication des communautés dans le système des noms de domaine. Le GAC demande à l'ICANN de s'assurer que les prestataires se préparent et testent leur processus d'évaluation pour garantir un processus fluide pour les candidats communautaires. C'est encore un peu confus pour moi, mais bon, je m'en remets à vous. Y a-t-il des commentaires? L'Australie, je vous en prie. Non, excusez-moi, le Royaume-Uni. Non, c'est bien l'Australie, c'est ça?

NIGRAM NIBLOCK

Représentant de l'Australie au micro. Je pense qu'il faut revenir là-dessus, il faut continuer à travailler sur ce texte. Donc peut-être qu'on peut passer au suivant et continuer à travailler dessus.

NICOLAS CABALLERO

Oui, parce que c'est un peu confus, n'est-ce pas? Merci. Ah oui! Royaume-Uni. Craig, allez-y.

CRAIG STANLEY-ADAMSON

Craig, représentant pour le Royaume-Uni au micro J'ai une suggestion. Peut-être que je peux la faire par la suite, mais peut-être que ça pourrait aider à ce que cette deuxième phrase ait plus

de sens. Cette décision a un impact sur la bonne implication des communautés, impactful en anglais, un impact sur une véritable implication des communautés dans le système des noms de domaine.

NICOLAS CABALLERO

Merci Nico. Merci beaucoup, le Royaume-Uni. On laisse ce texte de côté sur la suggestion de l'Australie et on passe au C, Système de gestion des candidatures TLD. Le GAC apprécie le développement rapide de l'ICANN du système de gestion des candidatures TLD (TAMS) et souligne l'importance d'un accès facile aux matériaux de candidature pour révision de la part du public en général. Le GAC demande à l'ICANN de diffuser le TAMS parmi les candidats et les membres du GAC avant le 30 avril, pour garantir une prévision et optimiser la transparence. Le GAC a parlé de la tenue d'un appel avant l'ICANN 86, au cours duquel les membres du GAC auront l'occasion d'échanger des informations sur leurs approches respectives afin de procéder aux révisions des candidatures gTLD. Enfin, le GAC aimerait qu'il y ait des opportunités intersessions pendant la période d'alerte précoce du GAC pour soutenir des opportunités de renforcement des capacités et échanges de points de vue. Des réactions? Les Pays-Bas, je vous en prie.

MARCO HOGEWONING

Les Pays-Bas au micro. Merci. Excusez-moi, chers collègues, d'intervenir de nouveau. Si je suis d'accord pour dire que Le GAC souhaite que le TAMS2 soit diffusé auprès des candidats, je me

demande si la deuxième partie de la phrase qui dit et les membres du GAC est réellement nécessaire. D'après moi, ils l'ont fait lorsqu'ils l'ont présenté pendant la séance de ce matin, me semble-t-il. Donc j'ai ici le sentiment qu'on leur demande de refaire la même chose. C'est comme si on disait à l'organisation ICANN, oui, refaisons-le. Là, j'ai l'impression qu'on a d'une part les candidats et de l'autre, les membres du GAC. Et je pense que cet autre membre du GAC n'est pas nécessaire. Mais bon.

NICOLAS CABALLERO

Merci Marco. Qu'est-ce que vous en pensez? Qui était le responsable de la rédaction à l'origine de ce texte? Le Canada. Vous êtes d'accord?

DAVID BEDARD

Oui. Pas de problème. Marco. Je pense que c'est une bonne suggestion de modification du libellé.

NICOLAS CABALLERO

Merci le Canada. Fabien.

FABIEN BETREMIEUX

Oui. La fin du paragraphe dit le GAC a parlé de l'occasion d'organiser un appel avant l'ICANN 86. Moi, j'ai le sentiment que ça ne porte pas simplement sur le système de gestion des candidatures TLD.

NICOLAS CABALLERO

Le Canada.

DAVID BEDARD

Oui, Fabien. Je comprends bien ce que vous voulez dire. Effectivement, ça semble un peu plus vaste et large que le sous-point et son intitulé ne semble l'impliquer. Alors peut-être que cette partie du texte pourrait être divisée ou bien elle pourrait être coupée et passer à cette sous-section six, Préparation du GAC à la prochaine série de gTLD.

NICOLAS CABALLERO

Merci le Canada. Oui, ça fait sens pour moi. Mais encore une fois, vous avez la parole. L'Australie.

IAN SHELDON

Oui, ça fait sens par rapport au point sur la préparation au sous-point 6, Préparation du GAC pour la prochaine série des nouveaux gTLD.

FABIEN BETREMIEUX

Donc j'ai coupé ces quelques phrases dans cette nouvelle sous-section. Je ne sais pas si ça a une incidence sur le texte qui est au-dessus ou pas. Il faudra le voir.

NICOLAS CABALLERO

Oui. Mais revenons au paragraphe qu'on traitait auparavant avant de passer au suivant pour voir si ça fait sens. Donc on en était au sous-point C. Donc système de gestion des candidatures. Le GAC apprécie le développement rapide de l'ICANN, du système de gestion des candidatures TLD (TAMS) et souligne l'importance d'un accès rapide aux matériaux de candidature pour révision au public en général. Le GAC demande à ce que l'ICANN diffuse le TAMS auprès des candidats à l'avance, avant le 30 avril 2026, pour garantir la prévisibilité et maximiser la transparence. Tout le monde est d'accord. Benedetta?

BENEDETTA ROSSI

Oui, merci Nico, je voulais savoir si ce texte va au-delà de ce qui était déjà dit à l'ICANN 85 puisqu'il y a eu une démonstration qui a été faite aux membres du GAC, et il y a également eu une session ouverte aux candidats. Donc, est-ce que le GAC ici demande à ce que quelque chose de plus soit fait par l'organisation ICANN? Alors à ce moment-là, il faudrait l'inclure sous Questions d'importance si vous demandez quelque chose de plus.

NICOLAS CABALLERO

Merci Benedetta. Le Canada.

DAVID BEDARD

Je ne suis pas sûr d'avoir une réponse à vous donner. Je pense qu'ici, on rappelle ce qui a été suggéré au GAC et ce dont on a parlé au GAC et réitère l'importance de faire connaître ce système TAMS

aux candidats. Mais bon, voyons ce qu'en pensent les collègues. Mais je ne pense pas que cela aille nécessairement au-delà de ce qui a été évoqué pendant cette séance.

NICOLAS CABALLERO

Merci le Canada. Des réactions? Est-ce qu'on devrait maintenir le texte en l'état? Est-ce qu'on devrait le modifier? Est-ce que quelqu'un a un avis différent? Si ce n'est pas le cas, alors passons à l'autre paragraphe, celui qu'il faut lire pour voir si ça fait sens avec le nouveau paragraphe ajouté. Il y a une main levée de CTU. Nigel?

NIGEL CASSIMIRE

Oui, c'était dans la dernière phrase. Garantir la prévisibilité et optimiser la transparence. La prévisibilité, cela fait référence à quoi exactement? Prévisibilité de quoi? Je ne comprends pas. Je ne sais pas si on pourrait m'éclairer ici ou m'expliquer. Je ne sais pas.

NICOLAS CABALLERO

Merci Nigel. Peut-être des suggestions de modification.

NIGEL CASSIMIRE

Non, je ne peux pas proposer de modifications parce que je ne suis pas sûr de comprendre quel est l'objectif recherché ici. C'est ce que je voulais dire. Pour moi, ce n'est pas clair et je ne sais pas quelle est l'intention ici. Donc, je me demandais si quelqu'un pourrait m'aider à y voir plus clair.

NICOLAS CABALLERO

Oui, les États-Unis.

SUSAN CHALMERS

Susan Chalmers, États-Unis au micro. Merci, monsieur le président. Si je me souviens bien, je crois qu'on a eu une présentation pour information. Et je pense que l'objectif de cette sous-section 3C, c'était simplement de saluer et de remercier l'ICANN de cette présentation qui avait été faite. Nous pourrions tout à fait – et nous recommandons d'ailleurs – de supprimer cette deuxième partie de la phrase.

NICOLAS CABALLERO

Le Canada, vous seriez d'accord avec cela?

DAVID BEDARD

Merci, Monsieur le président. Et merci de cette suggestion de la part des États-Unis. Et oui, nous sommes d'accord.

NICOLAS CABALLERO

Parfait, merci beaucoup. Donc il nous reste une question pour cette sous-section, à savoir le GAC apprécie le développement rapide de l'ICANN, du système de gestion des candidatures TLD (TAMS) et souligne l'importance d'un accès rapide aux matériaux de candidature pour révision de la part du public en général. Nous sommes tous d'accord, n'est-ce pas? Quelqu'un s'oppose-t-il à

cette rédaction? Pas de problème. Merci. À vous Fabien. La main levée des Pays-Bas. Allez-y, Marco.

MARCO HOGEWONING

Excusez-moi, Monsieur le président, je reviens sur cette question. J'apprécie ce qui a été proposé par le Canada, mais il n'en demeure pas moins que j'ai l'impression qu'on est en train de confondre ce système TAMS devant être utilisé par les candidats respectifs et le fait qu'il y a des matériaux de candidature. Et je ne vois pas très bien quelle pourrait être l'utilisation de ce logiciel très spécifique qu'est le TAMS pour le public en général, parce qu'il s'agit d'utiliser ce système à des fins de demande d'enregistrement. Donc je ne pense pas que ce soit de grande utilité pour le public en général. Donc je suggère de mettre un point après TAMS.

NICOLAS CABALLERO

Merci aux Pays-Bas. Le Canada.

DAVID BEDARD

Merci Monsieur le président. Alors, lorsque nous évoquons le fait que le public général pourrait examiner les candidatures au sein du système lui-même, cela pourrait marcher. Mais si ce n'est pas correct, on peut avoir le changement. Si les collègues ne sont pas satisfaits de ce libellé, on peut aller de l'avant et traiter cela en bilatéral.

NICOLAS CABALLERO

Merci au Canada. J'étais avec le C.A. à ce moment-là, je n'étais pas là. Peut-être que quelqu'un peut prendre la parole. Les Pays-Bas, Marco.

MARCO HOGEWONING

Je veux répondre au commentaire du Canada. Je peux traiter cela en bilatéral, car j'ai l'impression que l'on va devoir consulter la transcription, mais je pense qu'on se penchait sur le système TAMS lors de l'examen des candidatures. Et je crois que l'organisation ICANN a mentionné très clairement le fait que les révisions sont faites par un système secondaire. Le système TAMS est simplement pour les candidats et le traitement des candidatures.

SUSAN CHALMERS

Je pense que l'on peut aller de l'avant, comme le suggère Marco et examiner la transcription. Je pense que l'un des points le plus important ici, c'est que lors du jour de la révélation, il faut que chacun puisse accéder aux transcriptions. Si je me souviens bien, pendant cette session, on avait parlé d'un système distinct pour les représentants du GAC ou pour que les collègues puissent télécharger les candidatures pour qu'elles puissent être lisibles par une machine. Ou c'est peut-être Martina qui le disait. Je pense qu'on va devoir traiter cela en bilatéral de toute façon. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci aux États-Unis. Oui, je suis tout à fait d'accord. Fabien, je te rends la parole. On va mettre ça de côté et finir l'autre paragraphe.

FABIEN BETREMIEUX

Pour ce qui est de la prochaine série de nouveaux gTLD, est-ce qu'on peut passer aux questions internes sous-section 6 sur la préparation? Juste pour être certain de rester sur le bon sujet. Puis on reviendra aux autres sujets.

Préparation du GAC pour la prochaine série de nouveaux gTLD. Le GAC continue ses activités de préparation en amont de la prochaine série de nouveaux gTLD, qui débute en avril 2026. Le GAC a organisé deux ateliers de renforcement des capacités pour préparer les membres du GAC et les observateurs pour leur révision et leur évaluation des nouvelles candidatures à des gTLD. Cela inclut la révision d'un guide élaboré par l'organisation ICANN, fournissant des éléments de compréhension de base relatifs aux contributions de la communauté et le calendrier afférent, et les actions pertinentes pour les membres de GAC et les observateurs. Le GAC continue les discussions et continue la rédaction de ce processus pour la soumission des alertes précoces du GAC, un objectif qui doit être finalisé avant le lancement de la prochaine série. Le GAC a évoqué l'organisation d'une visio avant l'ICANN 86, pendant laquelle les membres du GAC auront la possibilité d'échanger de l'information sur leurs approches respectives à la menée de révision des candidatures de gTLD. Et dernièrement, le GAC saluerait l'organisation de réunions interinstitutionnelles, pendant la période d'alerte précoce du GAC, afin de soutenir

davantage ces ateliers de renforcement des capacités et l'échange de vues.

NICOLAS CABALLERO

On a dit au passé, Le GAC à l'ICANN 86 would have. Première phrase du deuxième paragraphe. C'est le futur qu'il faut mettre à cette phrase.

JORGE CANCIO

Merci Nico. Alors dans cette section, j'ai un commentaire plutôt qu'un libellé. Je peux soumettre une proposition de libellé. J'ai plusieurs fois évoqué le fait que le guide ou les supports devraient inclure une section bien intelligible relative à la possibilité pour les membres du GAC de soumettre des objections. Pour l'instant, on se concentre simplement sur les alertes précoces et pas sur l'avis de consensus. Les objections sont un autre outil déployable par les membres du GAC. Mais si vous vous référez simplement au guide des candidats, c'est très complexe. Je suggère que l'on inclut un libellé sur ce point si personne n'y objecte. On pourrait mettre une brève phrase sur ce point. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci à la Suisse. Est-ce que cela convient à tout le monde? Je vois que tout le monde opine du chef. Donc très bien. La Suisse, je vous invite à fournir un projet de libellé pour cette partie. Est-ce que le 6 vous convient à tous? On attendait un libellé supplémentaire de la Suisse, mais jusqu'à présent, tout va bien, à moins que quelqu'un

se manifeste. Alors on peut avancer et attendre le texte de Jorge.
L'Inde.

SUSHIL PAL

Pour clarification, ce guide a-t-il été élaboré ou est-il en cours d'élaboration? Je crois qu'il a été élaboré.

IAN SHELDON

Il a été élaboré et Benedetta me dit qu'il doit être sur le site web de l'ICANN.

NICOLAS CABALLERO

Donc, vous voulez utiliser un autre temps plutôt que le passé. Non, le temps utilisé vous convient très bien. Ian, tu peux le relire juste pour être certain qu'on soit à la même page.

IAN SHELDON

Alors on y reviendra. Comme ça on peut, on peut attendre que Jorge rédige sa phrase sans qu'il soit mis sous trop de pression. Alors veut-on passer sur cette section à nouveau?

NICOLAS CABALLERO

Fabien, à toi la parole.

FABIEN BETREMIEUX

Oui, il y a du texte à examiner dans les questions d'importance et on pourrait passer à la sous-section 2 sur l'utilisation malveillante du DNS. Il nous reste 20 minutes.

NICOLAS CABALLERO

Alors nous pouvons investir ces 20 dernières minutes sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Donc, le GAC réitère son engagement à coopérer avec la communauté de l'ICANN par le biais d'élaboration de politiques et de renforcement des capacités pour accomplir des progrès sur la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS. Pendant la session afférente lors de l'ICANN 85, le GAC s'est félicité d'une présentation du .in, le ccTLD du pays hôte sur ses politiques pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS ainsi que le réseau sur les notificateurs de confiance et les organisations à but non lucratif se sont concentrés sur la facilitation et l'opérationnalisation de ces programmes.

Les membres du GAC qui ont participé à des réunions inaugurales du processus de développement de politiques de la GNSO et des noms de domaines, des contrôles de noms de domaines associés, ce qui a contribué à des discussions initiales sur le calendrier et la méthodologie. Le GAC estime que ce PDP débute avec une bonne perspective. Le GAC est en faveur du raccourcissement du calendrier général de ce travail et encourage le Conseil de la GNSO et l'organisation ICANN à évaluer régulièrement l'atteinte des jalons fixés pour le projet. Le GAC s'attend à ce que ce PDP bien ciblé débouche sur des résultats rapides, afin que le PDP puisse

être traité comme un plan directeur pour une élaboration efficace des politiques à l'ICANN à l'avenir.

Pour ce qui est des futurs travaux sur l'utilisation malveillante des DNS au-delà du PDP 2, des garde-fous pour les API, l'accès aux nouveaux clients et un mécanisme de coordination pour lutter contre les attaques de réseaux zombies et les algorithmes de génération de domaine, le GAC rappelle l'importance de traiter également les autres lacunes critiques identifiées dans le rapport thématique, et en particulier les préoccupations liées à la transparence du signalement et la sous-utilisation des algorithmes de prédiction pour la détection précoce et les utilisations malveillantes de sous-domaines. Le GAC met l'accent sur l'importance des mesures préventives identifiées au titre de la priorité 2 et de la priorité 3, particulièrement pour ce qui est de la réduction du risque. Le GAC exprime son intérêt à poursuivre davantage avec ses interactions avec le C.A. et les parties contractantes pour traiter de façon rapide et efficace le besoin de finaliser les étapes de vérification des informations de contact d'un titulaire de nom de domaine avant qu'un nom de domaine nouvellement enregistré puisse être accessible par le biais du DNS, ou au moins réduire de façon significative ou éliminer la fenêtre de vérification de 15 jours pour les informations de contact des titulaires de nom de domaine. Cela pourrait être accompli, par exemple, par le biais d'amendements apportés au contrat.

Le GAC estime également que l'ICANN doit se pencher sur la création d'un mécanisme de signalement centralisé géré par

l'ICANN pour le signalement périodique de plaintes liées à l'utilisation malveillante du DNS, des plaintes reçues par les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre, y compris le nombre de plaintes et les mesures qui ont été prises. Un tel signalement nous permettrait d'avoir une meilleure compréhension des tendances en matière d'utilisation malveillante pour améliorer la transparence et soutenir des mesures politiques plus efficaces.

Enfin, le GAC reconnaît l'importance des collaborations volontaires sur les questions d'utilisation malveillante du DNS et de l'atténuation, qui vont au-delà des attributions de l'ICANN, étant donné qu'elles sont flexibles et nous permettent de traiter des problèmes tangibles. Le GAC encourage la communauté, sur la base du volontariat, à poursuivre son exploration de voies pour une telle collaboration, y compris dans le cadre fiscal des mécanismes de notification et de confiance.

Ah, apparemment, j'ai sauté un paragraphe. Oui, alors remontez un petit peu, s'il vous plaît. Excusez-moi. J'ai sauté ce paragraphe juste après vérification des contacts du titulaire du nom de domaine. Le GAC salue l'indication du Conseil de la GNSO, à savoir qu'une méthodologie est en cours de développement pour de plus amples informations d'évaluation et priorité d'identification de ces lacunes. Le GAC apprécie des détails de la part du Conseil de la GNSO quant à la méthodologie et aux prochaines étapes de ce travail.

Voilà, je fais une pause. Inutile que je lise le reste parce que je l'ai déjà lu. Donc voyons s'il y a des réactions. Revenons au début de ce texte. Les États-Unis, puis le Portugal.

SUSAN CHALMERS

Merci, monsieur le président. Susan Chalmers, des États-Unis au micro. Je voulais simplement dire que ce texte, on le rédige toujours au niveau du Comité ici, mais ce texte a été élaboré par quatre gouvernements différents. C'est la raison pour laquelle il est si dense. Étant donné l'attention prêtée par de si nombreux gouvernements pendant cette séance sur l'utilisation malveillante du DNS, si vous le souhaitez, je peux vous indiquer quels sont les points saillants de ce texte. Mais pour l'heure, on pourrait peut-être ajouter quelques virgules, notamment au paragraphe où figuraient « and notably », et notamment. Ah, celui-ci. Oui, vous venez de le passer. Merci. Et peut-être qu'on pourrait mettre une virgule après « Issue report », Rapport thématique. Oui, c'est ça ici et supprimer le « and », et. Je suis certaine que ce n'est pas encore parfait. Oui, je suggère de supprimer « and » - et - et je suis sûre qu'on peut encore améliorer le texte.

NICOLAS CABALLERO

Merci les États-Unis. J'ai la même impression deux paragraphes en dessous, celui qui dit « Le GAC fait part de son fort intérêt », etc. Là aussi, c'est beaucoup trop long. Peut-être qu'on a besoin de quelques virgules dans ce texte. Écoutez, je vais essayer de le lire.

Le GAC fait part de son fort intérêt à s'engager davantage avec le conseil d'administration et les parties contractantes pour voir comment, de manière rapide et efficace, faire face au besoin de compléter ou procéder à la validation et la vérification des étapes, etc. C'est beaucoup trop long. Encore une fois, c'est vous qui décidez. Je ne suis pas expert, mais j'ai le sentiment ici qu'il faut trouver le moyen de couper la phrase pour pouvoir au moins respirer. Les États-Unis, le Portugal, puis le Royaume-Uni. Les États-Unis, je vous en prie.

SUSAN CHALMERS

Non, c'est une ancienne main.

NICOLAS CABALLERO

Excusez-moi. Le Portugal.

ANA NEVES

Mon principal commentaire concerne pour l'instant le premier paragraphe. Pour essayer d'équilibrer ces points par rapport aux autres qui figurent dans le communiqué parce que c'est très dense, comme l'a dit Susan, je pense que la première partie pourrait aller au procès-verbal, et l'autre partie qu'on veut réellement mettre en avant doit figurer ici dans le communiqué. Mais en tout état de cause, le principal commentaire que je souhaitais faire pour l'instant est le suivant. Pour dire plus clairement que, au sein du GAC, on parle de l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS pour les gTLD et pas forcément pour les ccTLD. Bien entendu,

c'était une présentation très importante et on en avait besoin au GAC d'avoir ce genre de présentation nationale. Mais je me demande si on pourrait dire que c'était à des fins informatives, et non pas réellement dans le sens d'un avis du GAC.

NICOLAS CABALLERO

Merci le Portugal. Alors où est-ce que vous aimeriez inclure cela dans le premier paragraphe aussi?

ANA NEVES

Écoutez, je ne suis pas encore tout à fait décidée, mais je voulais simplement dire que j'ai l'impression que le GAC est censé donner un avis sur les ccTLD. Or ici, ce dont on parle, c'est de l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS pour les gTLD. Donc il faut le dire clairement, car, bien entendu, cette présentation sera mise à disposition. Elle sera publique, mais il est important de dire que le GAC ne parle pas et ne donne pas d'avis concernant les ccTLD, en tout cas par rapport à l'utilisation malveillante du DNS.

NICOLAS CABALLERO

Merci le Portugal. Le Royaume-Uni.

CRAIG STANLEY-ADAMSON

Alors pour revenir sur ce paragraphe avec une phrase très très longue dont vous parliez, Nico. Oui, celui-ci. Ligne quatre, proposition après DNS, point. Et on ajoute au minimum, virgule, il est nécessaire de... Et on supprime « or at least ».

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. Le Royaume-Uni. Commission européenne.

MARTINA BARBERO

Merci beaucoup, Nico. Et je vous prie de m'excuser pour ce texte si long. On essaie toujours d'être concis, mais ce n'est pas toujours facile. Je voulais peut-être expliquer un petit peu la teneur du premier paragraphe, parce que la convention du communiqué, c'est qu'on invite toujours un ccTLD ou, en tout état de cause, le pays hôte de suggérer un intervenant concernant l'utilisation malveillante du DNS. Donc, on reconnaît simplement qu'on a eu cette présentation, on a essayé d'être aussi concis que possible et de ne pas ajouter trop de détails par rapport à ce que couvrait cette présentation, parce que c'est ce qui a été fait dans les deux derniers communiqués.

Donc l'idée, ce n'est pas de dire qu'on va couvrir les questions concernant les ccTLD, mais simplement qu'on a eu une présentation là-dessus. C'est un peu de rigueur ici. Donc, si vous voulez l'inclure dans le procès-verbal, très bien, mais c'était simplement pour que tout le monde sache que c'était pour respecter un petit peu la coutume qui veut que le pays hôte fasse une présentation.

NICOLAS CABALLERO

Merci. Le Portugal, vous souhaitez répondre?

ANA NEVES

Oui, mais ce que je veux dire, c'est qu'on commence le paragraphe en disant « Le GAC réitère son engagement de coopérer avec la communauté de l'ICANN par l'intermédiaire de l'élaboration de politiques et renforcement de capacités pour progresser dans la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS. ». Donc, je pense que le lien qui est fait dans ce paragraphe n'est pas parfait ou idéal, disons. Oui, c'est ce que je veux dire qu'il n'est pas idéal ce lien, parce qu'il semblerait que le GAC soit en train de parler de politiques relatives à l'utilisation malveillante du DNS pour les ccTLD. Donc, bien entendu, on peut tout à fait dire qu'on a eu cette présentation, mais il faut qu'il n'y ait aucun malentendu. Et je le dis parce que j'ai eu quelques discussions il y a quelques mois par rapport aux discussions en cours au GAC sur l'utilisation malveillante du DNS. C'est pourquoi je vous fais part de cette préoccupation. Il faut dire clairement que nous ne livrons pas d'avis du GAC par rapport à l'utilisation malveillante du DNS des ccTLD.

NICOLAS CABALLERO

Très bien. D'accord. Ce n'est pas réellement définitif.

SUSHIL PAL

J'aimerais informer le Portugal du fait que dans le communiqué de Dublin pour l'ICANN 84, on a à peu près le même texte. Donc on ne dit pas que le GAC va tirer quelques conclusions, que ce soit pour la

mise en œuvre. Pas du tout. Mais je pense que pour des fins de transparence, je vais le lire. La séance du GAC a eu une présentation du ccTLD .ie – je suppose que c'est l'Irlande – et a conçu une politique, etc. Donc c'est une pratique habituelle. Ça fait partie de l'exercice du renforcement de capacité.

NICOLAS CABALLERO

Merci l'Inde. Les États-Unis.

SUSAN CHALMERS

Que penseraient mes collègues si on passe la première phrase pour être en première position du troisième paragraphe? On déplace cette première phrase du premier paragraphe à la première phrase du troisième paragraphe.

NICOLAS CABALLERO

Merci les États-Unis. Le Portugal?

ANA NEVES

Oui, je pense que parce qu'on utilise un libellé standard, c'est pour ça que j'ai eu cette discussion par rapport à l'avis du GAC. Donc peut-être qu'il est temps d'améliorer le libellé justement pour qu'il n'y ait aucun doute.

NICOLAS CABALLERO

Oui, effectivement, merci le Portugal. C'est pour ça qu'on est là. Les Pays-Bas souhaitent intervenir. Allez-y.

MARCO HOGEWONING

Merci, Monsieur le président. Je voulais faire un commentaire sur une autre partie, la dernière phrase du premier paragraphe qui parle du réseau de mécanismes de notification de confiance et d'organisations à but non lucratif. Pour moi, ce réseau Trusted Notifier Network, c'est un réseau parmi plusieurs organisations et pas forcément une organisation à but non lucratif. Et j'ai d'ailleurs l'impression que des organisations à but lucratif peuvent faire partie de ce réseau, des Trusted Notifier.

IAN SHELDON

Marco, c'est le nom de l'organisation : TNN.

NICOLAS CABALLERO

Les États-Unis.

SUSAN CHALMERS

Et j'allais simplement dire que, Marco, on comprend bien ce que vous voulez dire, mais c'est le nom de l'organisation. C'est comme si vous voulez modifier le nom de Band-Aid. C'est leur nom.

MARCO HOGEWONING

Oui. Peut-être The Indian Trusted Notifier. Network pour ne pas confondre avec un autre.

IAN SHELDON

Parlons-en par la suite, mais je pense que le texte en l'état est assez clair. TNN, c'est une organisation dont le siège est à Hong Kong, me semble-t-il. Mais ça c'était une autre présentation, ça n'était pas la présentation du pays hôte.

NICOLAS CABALLERO

Bien, nous n'avons plus le temps de poursuivre les conversations. Poursuivons les échanges après cette réunion. Revenons demain avec les idées claires, après une petite tasse de bon café indien parce qu'il ne nous reste plus de temps aujourd'hui. Merci beaucoup!

Et je vais vous faire quelques annonces pour demain. Voilà, on se retrouve demain à 9 h pour la réunion avec l'IETF. Donc nous allons lever la séance. Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose? Non. Très bien, merci beaucoup. On se retrouve demain.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]